

ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
Commission de l'éducation,  
de la jeunesse et des sports  
-----

Papeete, le 19 JUIN 2025

N° 65-2025

Document mis  
en distribution

Le 19 JUIN 2025

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier 2022 du collège de Paopao - Moorea et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports,

par les représentants Monsieur Tevaipaea HOIORE et Madame Teremuura KOHUMOETINI-RURUA

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 2562/PR du 17 avril 2025, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier 2022 du collège de Paopao - Moorea et affectation de son résultat.

**1.- RAPPEL SOMMAIRE DES MISSIONS ET DES MOYENS**

*Pour de plus amples informations relatives à cet établissement public d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré, les rapporteurs invitent leurs collègues à consulter l'annexe à ce rapport ainsi que le rapport d'activité 2022.*

**1.1 Missions et présentation de l'établissement**

Créé par la délibération n° 88-145 AT du 20 octobre 1988 modifiée, le Collège de Paopao – Moorea est un établissement public d'enseignement dont les attributions<sup>1</sup> sont :

- de dispenser un enseignement secondaire, en continuité du primaire, visant à donner aux élèves une culture adaptée à leur société et à révéler leurs aptitudes et leurs goûts ;
- d'organiser le temps scolaire et les modalités de la vie scolaire ;
- d'ouvrir l'établissement sur son environnement social, culturel et économique ;
- de préparer l'orientation ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des élèves ;
- d'établir le projet d'établissement qui définit, sous forme d'objectifs et de programmes d'actions dans le cadre de moyens humains, matériels et financiers disponibles, les modalités propres de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations du Pays.

<sup>1</sup> Fixées par l'arrêté n° 732 CM du 17 juin 1987 modifié portant organisation administrative et financière des établissements publics d'enseignement de la Polynésie française.

L'établissement présente la particularité de regrouper sur un même espace trois structures bien différentes : le collège avec ses quatre niveaux, le CETAD (avec ses 2 années PMH et EPHR) et depuis 2008 la SEGPA. Ces trois structures se sont enrichies depuis quelques années d'un dispositif ULIS (unité locale d'insertion scolaire) pour les élèves en situation de handicap.

Chaque structure (Collège, SEGPA et CETAD) a sa dotation horaire. Les personnels enseignants sont affectés dans chacune des structures mais certains interviennent sur au moins deux d'entre elles pour compléter leur service.

## 1.2 Moyens humains de l'établissement

Pour l'exercice 2022, le Collège de Paopao – Moorea disposait des moyens humains suivants :

Année	Personnel non enseignant		Personnel enseignant		Total personnel	
	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1	Nombre	Évolution N-1
2020	28	→	51	↗ +4	79	↗ +4
2021	29	↗ +1	45	↘ -5	74	↘ -5
2022	30	↗ +1	46	↗ +1	76	↗ +2

À la rentrée d'août 2022, 46 professeurs exerçaient au collège de Paopao (dont 3 contractuels). En termes d'encadrement, l'équipe a été renforcé par 1 DEAP (dispositif éducatif d'aide et de prévention) et de 3 services civiques.

## 1.3 Moyens financiers de fonctionnement de l'établissement

L'établissement a disposé des moyens financiers de fonctionnement suivants au cours de l'exercice 2022 :

Année	Effectif élèves	Subventions <sup>(1)</sup>		Participation CPS <sup>(2)</sup>		Ressources propres <sup>(3)</sup>		Autres ressources <sup>(4)</sup>		TOTAL	
		en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	%	en F CFP	Évolution N-1 (%)
2020	573	37 716 733	62,5	7 258 475	12,0	14 453 127	24,0	901 254	1,5	60 329 589	- 11,2
2021	558	46 747 803	66,0	6 975 090	9,9	16 074 215	22,7	990 994	1,4	70 788 102	+ 17,3
2022	557	44 156 322	62,3	7 524 570	10,6	17 552 525	24,8	1 653 442	2,3	70 886 859	+ 0,14

<sup>(1)</sup> Dotations et subventions (comptes 7442, 7446 et 7448).

<sup>(2)</sup> Participation de la CPS pour les élèves boursiers (compte 7087).

<sup>(3)</sup> Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service (tous les comptes 70x sauf 7087).

<sup>(4)</sup> Toute ressource de fonctionnement ne rentrant pas dans les catégories précédentes (comptes 71x, 72x, 74x autres que 7442, 7446 et 7448, 75x, 76x, 77x et 78x).

Les moyens financiers de fonctionnement du collège augmentent de 987 570 F CFP (+0,14%) par rapport à l'exercice précédent. Ces moyens financiers proviennent, pour plus des trois cinquièmes, des subventions perçues par l'établissement. Le montant de ces dernières a toutefois diminué de plus de 2 millions F CFP. Les autres moyens financiers sont constitués des ressources propres directement tirées de l'activité de l'établissement, de la participation de la CPS et autres.

## 2.- EFFECTIFS ET RÉSULTATS SCOLAIRES

### 2.1 Effectifs scolaires

À la rentrée scolaire 2022, les effectifs réels en élèves du Collège de Paopao – Moorea s'établissaient à 557 élèves répartis comme suit :

Année	6 <sup>e</sup>	Évolution N-1	5 <sup>e</sup>	Évolution N-1	4 <sup>e</sup>	Évolution N-1	3 <sup>e</sup>	Évolution N-1	Segpa	Évolution N-1	Cetad	Évolution N-1	Total	Évolution N-1
2020	120	- 24	137	+ 37	99	- 18	119	+ 17	62	- 1	36	- 8	573	+ 3
2021	120	=	114	- 23	134	+ 35	93	- 26	60	- 2	37	+ 1	558	- 15
2022	120	=	112	- 2	107	- 30	129	+ 39	62	+ 2	27	- 10	557	- 1

Les effectifs réels en élèves du Collège de Paopao – Moorea enregistrent une légère diminution entre 2021 et 2022, passant de 558 à 557 élèves, dont 7 sont en situation de handicap et intégrés à une classe ULIS. Alors qu'en 2021 le taux d'élèves boursiers était de 50 %, il passe à 52 % à la rentrée 2022. Les indicateurs socioprofessionnels indiquent que 44,9 % des élèves sont issus des catégories sociales défavorisées (+ 5 % par rapport à l'année précédente) et seulement 2,6 % appartiennent à des CSP favorisées.

En plus des inégalités sociales, la crise sanitaire aura également aggravé les inégalités scolaires puisque l'accroissement des difficultés scolaires chez les élèves les plus fragiles s'est confirmé. Le confinement a également montré que les capacités d'accompagnement des familles pour l'école à la maison étaient inégales aussi bien en matière de temps disponible, de niveau d'éducation, de manque de culture numérique que d'équipements informatiques très souvent inexistantes.

## 2.2 Résultats des évaluations à l'entrée en 6<sup>e</sup>

En 2022, les résultats des évaluations de début de 6<sup>ème</sup> de l'établissement en Français et en Mathématiques (137 élèves évalués) étaient les suivants (pourcentage d'élèves ayant une maîtrise insuffisante et fragile) :

	Fluence	Compréhension de l'écrit	Lexique	Compréhension de l'oral	Orthographe	Constituants de la phrase
Français	67,16 %	83,22 %	87,6 %	78,84 %	88,32 %	92,7 %

	Nombres et calculs	Espace et géométrie	Grandeurs et mesures	Automatismes	Résolution de problèmes
Mathématiques	82,48 %	84,68 %	80,3 %	73 %	87,59 %

Au regard des résultats obtenus, il est constaté que 83,07 % des élèves évalués ont une maîtrise fragile ou insuffisante du français, avec notamment une contre-performance en fluence et au niveau du lexique, de l'orthographe et des constituants de la phrase. En mathématiques, ce sont là près de 81,61 % des élèves qui en ont une maîtrise fragile ou insuffisante, notamment en espace et géométrie et en nombres et calculs.

## 2.3 Taux de réussite aux examens

Pour la session d'examen de 2022, les taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) ont été les suivants :

Diplôme ⇨ Année ⇨	Diplôme National du Brevet (DNB), série générale et technologique					
	2020		2021		2022	
	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1
Collège de Paopao – Moorea	83,7%	↗ +5,7	81,1%	↘ -2,6	79,69 %	↘ -1,4
Polynésie française	87,5%	↗ +8,4	74,7%	↘ -12,8	79,57 %	↗ +4,9

Diplôme ⇨ Année ⇨	Diplôme National du Brevet (DNB), série professionnelle					
	2020		2021		2022	
	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1
Collège de Paopao – Moorea	75,8%	↘ -1	92,6%	↗ +16,8	61,54 %	↘ -31,1
Polynésie française	71,2%	↗ +2,1	71,6%	↗ +0,4	68,65 %	↘ -3,1

Diplôme ⇨ Année ⇨	Certificat polynésien d'aptitude professionnelle - PMH					
	2020		2021		2022	
	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1
Collège de Paopao – Moorea	90 %	-	90 %	-	83,33 %	↘ -6,7
Polynésie française	90 %	-	96,55 %	↗ +6,5	93,02 %	↘ -3,4

Diplôme ⇨ Année ⇨	Certificat polynésien d'aptitude professionnelle - EPHR					
	2020		2021		2022	
	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1	Taux	Évolution N-1
Collège de Paopao – Moorea	100 %	-	100 %	-	80 %	↘ -20
Polynésie française	100 %	-	100 %	-	85,71 %	↘ -14,3

À la session d'examen 2022, le taux de réussite au Diplôme national du brevet (DNB), en série générale et technologique, diminue légèrement de 1,4 points pour s'établir à 79,69 %. Quant aux résultats en série professionnelle, on note grande diminution de plus de 30 %, passant de 92,6 % de réussite en 2021 à 61,54 % en 2022. Au niveau du CPAP PMH, on note une baisse de 6,7 points, passant de 90 % de réussite en 2021 contre 83,3 % en 2022. Quant au CPAP EPHR, on passe d'un taux de réussite de 100 % en 2021 contre 80 % en 2022.

## 2.4 Taux d'orientation post 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup>

La répartition des voies d'orientation après la classe de 3<sup>e</sup> et la classe de 2<sup>de</sup> de 2021 à 2023 se présente comme suit :

Post 3 <sup>e</sup>	2021-2022	2022-2023
2 <sup>d</sup> GT	42 %	43 %
2 <sup>d</sup> PRO	28 %	37 %
1 <sup>re</sup> CAP ou CPAP	30 %	20 %
Redoublement	-	-
Autre	-	-

L'affectation en 2<sup>nde</sup> GT reste inchangée comparativement à 2021 et à l'issue du 3<sup>ème</sup> tour d'affectation, tous les élèves sont affectés sans procéder à aucun redoublement. En plus du lycée agricole d'Opunohu installé sur l'île de Moorea, deux lycées de Tahiti attirent plus particulièrement les élèves du collège de Paopao : le lycée général Paul Gauguin et le LGT du Diadème. Pour les lycées professionnels, c'est le lycée de Faa'a qui arrive en premier suivi du lycée de Mahina.

## 3.- EXAMEN DU COMPTE FINANCIER

À la clôture de l'exercice considéré, le compte financier du Collège de Paopao – Moorea est présenté de la manière suivante :

Année	SECTION FONCTIONNEMENT <sup>2</sup>			SECTION INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat
2020	60 329 589	59 846 651	482 938	0	216 920	- 216 920
2021	67 978 905	67 254 725	724 180	2 799 197	4 648 625	- 1 849 428
2022	70 678 914	73 166 958	- 2 488 044	207 945	4 258 483	- 4 050 538

Le résultat de fonctionnement déficitaire de 2 488 044 F CFP découle du bilan négatif du service général administration et logistique (ALO) suite à l'exécution des DBM pour vote. Pour la section d'investissement, elle affiche une recette de 207 945 F CFP qui correspond au reliquat d'une subvention de 2021 destinée à l'achat du mobilier du restaurant pour la filière PMH.

## 4.- AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de l'établissement a été ventilé<sup>3</sup> ainsi :

Année	Résultat de fonctionnement en +/-	Répartition du résultat		
		Établissement Compte 10681	Services spéciaux Compte 10684	Service de restauration et hébergement Compte 10687
2020	482 938	482 938	—	—
2021	724 180	724 180	—	—
2022	- 2 488 044	- 2 488 044	—	—

## 5.- FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement correspond à la somme dont l'établissement dispose pour couvrir ses dépenses en autonomie sans recourir à des financements extérieurs et qui peut être mobilisée très rapidement<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Le résultat de fonctionnement ne tient compte que des opérations courantes, c'est-à-dire des activités normales réalisées de manière habituelle par l'établissement.

<sup>3</sup> Le conseil d'établissement se prononce sur l'affectation du résultat à chaque fin d'exercice. Il affecte ainsi tout ou partie du résultat à un compte distinct des réserves générales de l'établissement.

<sup>4</sup> Le fonds de roulement négatif révèle un déséquilibre financier préjudiciable à l'établissement. Un fonds de roulement équivalent à moins de 15 jours de fonctionnement demande à être reconstitué pour atteindre un minimum de 30 jours. A contrario, un fonds de roulement très supérieur à 30 jours traduit de l'argent qui n'est pas au service des élèves. Lorsque le nombre de jours en fonds de roulement est d'au moins 30, il est considéré que l'établissement est en bonne santé financière.

Année	Variation du Fonds de Roulement	Fonds de Roulement	Jours en FdR		
			Nombre	Rappel N-1	Évolution N-1
2020	2 595 355	14 469 054	90	62 jours	+ 28 jours
2021	1 049 489	15 518 543	86	90 jours	- 4 jours
2022	- 3 675 195	11 843 348	62	86 jours	- 24 jours

Au 31 décembre 2022, le fonds de roulement est arrêté à la somme de 11 843 348 F CFP et représente ainsi 62 jours de fonctionnement (contre 86 en 2021), ce qui traduit la bonne santé financière du Collège de Paopao.

## 6.- TRAVAUX EN COMMISSION

Examiné en commission le 13 juin 2025, le présent projet de délibération a suscité des échanges qui ont porté principalement sur les points suivants :

S'agissant de la situation financière de l'établissement, il est constaté une nette augmentation de la trésorerie, passant de 35 à 89 jours de fonctionnement. Plusieurs investissements ont été engagés pour améliorer l'environnement de travail avec notamment des travaux de rénovation et de sécurisation du fait de la vétusté de plusieurs bâtiments.

Une nette amélioration du climat scolaire a été soulignée, avec notamment l'atténuation des bagarres entre élèves du fait de la forte implication du personnel encadrant.

Au niveau des résultats à l'entrée en 6<sup>e</sup>, des formations avec le 1<sup>er</sup> degré sur plusieurs thèmes en français et en mathématiques ont été mises en place dans le but de les améliorer. À ce jour, le partenariat avec le 1<sup>er</sup> degré continue, avec pour objectif principal de remonter le niveau des élèves.

Concernant le personnel de l'établissement, il a été soulevé que certains postes étaient à flux tendus. De plus, il est demandé la création d'un poste supplémentaire d'agent de maintenance compte tenu des travaux d'entretien à effectuer eu égard à la vétusté avancée des bâtiments. Enfin, il est à noter des difficultés au niveau du remplacement des professeurs absents.

Enfin, les membres de la commission ont été sensibilisés à la problématique générale du manque de bus scolaire, nuisant sévèrement à la persévérance scolaire.

\* \* \* \* \*

*À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation du compte financier 2022 du collège de Paopao - Moorea et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.*

LES RAPPORTEURS

Tevaipaea HOIORE

Teremuura KOHUMOETINI-RURUA



## DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LE COLLÈGE DE PAO PAO – MOOREA

## 1 MOYENS HUMAINS

Catégories de Personnel	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel de Direction	2	2	2	2	2	2
Personnel Administratif	4	4	4	4	4	4
Personnel d'Encadrement	7	13	13	13	14	15
Personnel d'Entretien et de Santé	10	9	9	9	9	9
SOUS-TOTAL P.N.E. <sup>1</sup>	23	28	28	28	29	30
Personnel Enseignant	42	45	47	51	45	46
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>79</b>	<b>74</b>	<b>76</b>

## 2 EFFECTIFS SCOLAIRES

Effectifs	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs	465	479	570	573	558	557
Évolution N-1	↘ - 64	↗ + 14	↗ + 91	↗ + 3	↘ - 15	↘ - 1

## 3 RÉSULTATS SCOLAIRES

## 3.1 Diplôme National du Brevet (DNB), série générale

Résultats	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collège de PAO PAO-MOOREA	92,0%	72,4%	78,0%	83,7%	81,1%	79,7 %
Polynésie française	84,4%	73,3%	79,0%	87,1%	74,7%	79,6 %

## 3.2 Diplôme National du Brevet (DNB), série professionnelle

Résultats	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collège de PAO PAO-MOOREA	79,0%	100,0%	82,0%	75,8%	92,6%	61,5 %
Polynésie française	64,2%	58,8%	61,9%	71,2%	71,6%	68,6 %

## 3.3 Certificat polynésien d'aptitude professionnelle - PMH

Résultats	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collège de PAO PAO-MOOREA	--	--	--	90 %	90 %	83,3 %
Polynésie française	--	--	--	90 %	96,5 %	93 %

## 3.4 Certificat polynésien d'aptitude professionnelle - EPHR

Résultats	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collège de PAO PAO-MOOREA	--	--	--	100 %	100 %	80 %
Polynésie française	--	--	--	100 %	100 %	85,7 %

<sup>1</sup> P.N.E. : Personnel Non Enseignant.

#### 4 MOYENS FINANCIERS DE FONCTIONNEMENT

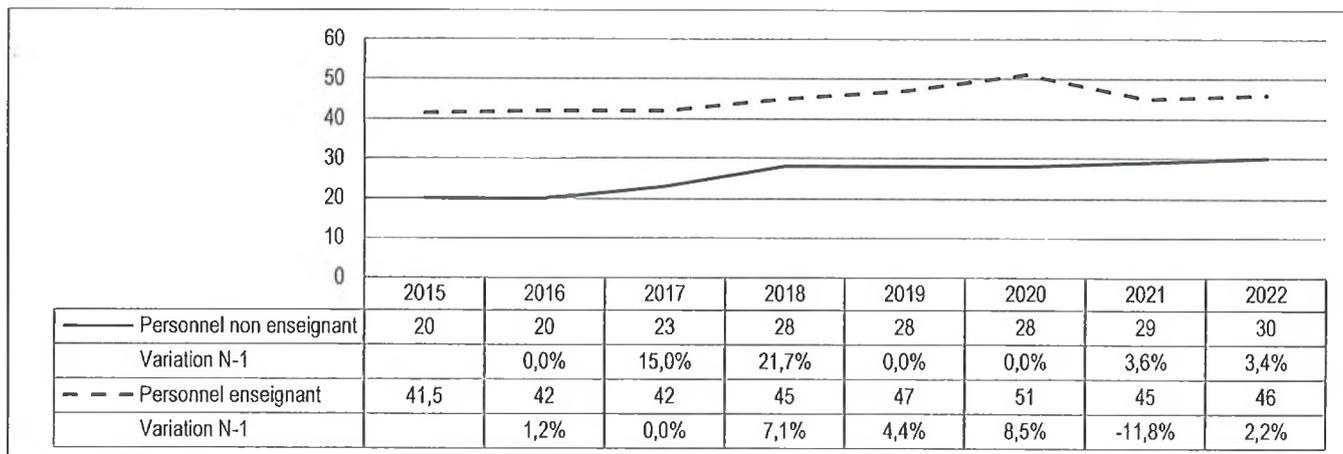
Désignation	2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Valeur	%										
Subventions <sup>2</sup>	30 038 917	51,4	35 845 991	53,5	40 062 544	59,0	37 716 733	62,5	46 747 803	66,0	44 156 322	62,3
Participation CPS <sup>3</sup>	7 653 580	13,1	7 452 465	11,1	7 663 840	11,3	7 258 475	12,0	6 975 090	9,9	7 524 570	10,6
Ressources propres <sup>4</sup>	18 629 555	31,9	21 363 229	31,9	18 429 535	27,1	14 453 127	24,0	16 074 215	22,7	17 552 525	24,8
Autres ressources <sup>5</sup>	2 139 341	3,7	2 304 680	3,4	1 762 174	2,6	901 254	1,5	990 994	1,4	1 653 442	2,3
<b>TOTAL</b>	<b>58 461 393</b>		<b>66 966 365</b>		<b>67 918 093</b>		<b>60 329 589</b>		<b>70 788 102</b>		<b>70 886 859</b>	

#### 5 COMPTES FINANCIERS

	SECTION FONCTIONNEMENT <sup>6</sup>			SECTION INVESTISSEMENT		
	Recettes	Dépenses	Résultat	Recettes	Dépenses	Résultat
2017	58 461 393	56 267 200	2 194 193	0	2 181 551	- 2 181 551
2018	66 966 365	64 904 873	2 061 492	3 989 628	2 574 561	1 415 067
2019	67 918 093	71 521 948	- 3 603 855	2 580 120	6 927 682	- 4 347 562
2020	60 329 589	59 846 651	482 938	0	216 920	- 216 920
2021	67 978 905	67 254 725	724 180	2 799 197	4 648 625	- 1 849 428
<b>2022</b>	<b>70 678 914</b>	<b>73 166 958</b>	<b>- 2 488 044</b>	<b>207 945</b>	<b>4 258 483</b>	<b>- 4 050 538</b>

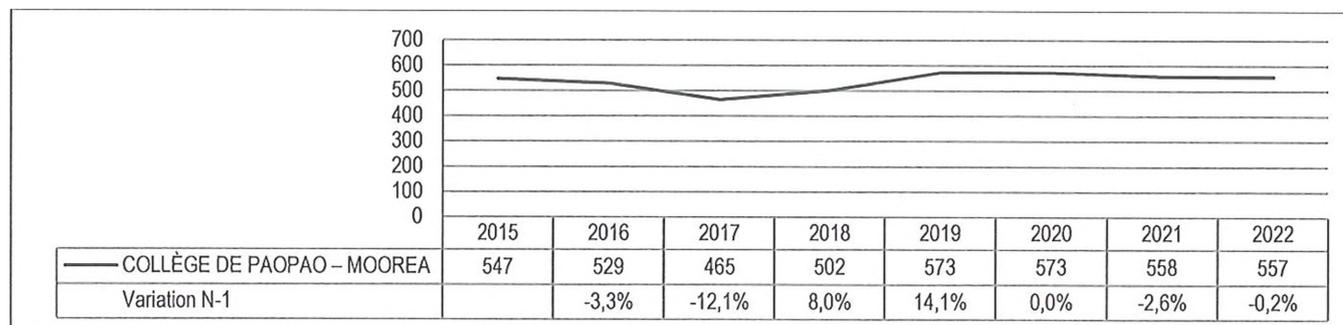
#### 6 ÉVOLUTIONS

##### 6.1 Effectifs en personnels



*Graphique n° 1 : Effectifs en personnels*

##### 6.2 Effectifs scolaires



*Graphique n° 2 : Effectifs scolaires*

<sup>2</sup> Dotations et subventions (comptes 7442, 7446 et 7448).

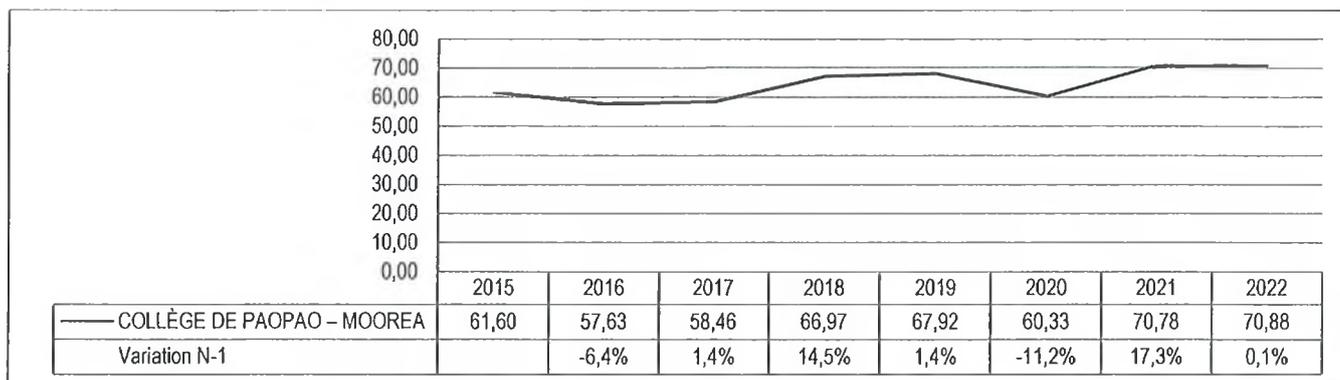
<sup>3</sup> Participation de la CPS pour les élèves boursiers (compte 7087).

<sup>4</sup> Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service (tous les comptes 70x sauf 7087).

<sup>5</sup> Toute ressource de fonctionnement ne rentrant pas dans les catégories précédentes (comptes 71x, 72x, 74x autres que 7442, 7446 et 7448, 75x, 76x, 77x et 78x).

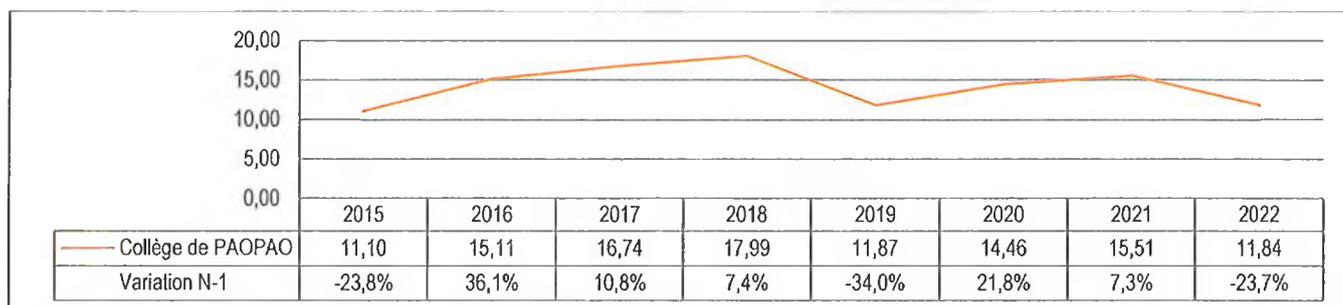
<sup>6</sup> Le résultat de fonctionnement ne tient compte que des opérations courantes, c'est-à-dire des activités normales réalisées de manière habituelle par l'établissement.

### 6.3 Moyens financiers en section de fonctionnement



Graphique n° 3 : Moyens financiers (en millions de F CFP)

### 6.4 Fonds de roulement



Graphique n° 4 : Fonds de roulement (en millions de F CFP)



**ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

-----  
NOR : DEE25200225DL-5

**DÉLIBÉRATION N°** /APF

**DU**

---

portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Paopao - Moorea et affectation de son résultat

---

**L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 88-145 AT du 20 octobre 1988 modifiée, portant création des établissements publics territoriaux d'enseignement du premier et second cycle du second degré ;

Vu la délibération n° 95-205/AT du 23 novembre 1995 modifiée, portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 732/CM du 17 juin 1987 modifié, portant organisation administrative et financière des établissements publics d'enseignement de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1843 CM du 13 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE) ;

Vu l'arrêté n° 580/CM du 05 juillet 1993 modifié, relatif aux commissaires de gouvernement et à la force exécutoire des délibérations des établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 1254/CM du 15 juillet 2022 portant nomination de M. Jean-Michel Haran, personnel de direction en qualité de principal du collège de Paopao ;

Vu la délibération n° 30.2021 du conseil d'établissement du 30 novembre 2021 adoptant le budget de l'exercice 2022 du collège de Paopao - Moorea, rendue exécutoire par l'arrêté n° 599/MEA du 12 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté n° 502/CM du 17 avril 2025 soumettant un projet de délibération à l'Assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2025/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports ;

Dans sa séance du

**A D O P T E :**

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le montant définitif des recettes du compte financier du collège de Paopao - Moorea pour l'exercice 2022 est arrêté à la somme de 70 886 859 F CFP (soixante-dix millions huit cent quatre-vingt-six mille huit cent cinquante-neuf francs CFP) se décomposant comme suit :

Section de fonctionnement .....	70 678 914 F CFP
Opérations en capital .....	207 945 F CFP
<b>TOTAL</b> .....	<b>70 886 859 F CFP</b>

**Article 2.** - Le montant définitif des dépenses du compte financier du collège de Paopao - Moorea pour l'exercice 2022 est arrêté à la somme de 77 425 441 F CFP (soixante-dix-sept millions quatre cent vingt-cinq mille quatre cent quarante-et-un francs CFP) se décomposant comme suit :

Section de fonctionnement .....	73 166 958 F CFP
Opérations en capital .....	4 258 483 F CFP
<b>TOTAL</b> .....	<b>77 425 441 F CFP</b>

**Article 3.** - Le compte financier du collège de Paopao - Moorea pour l'exercice 2022, annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
<b>RECETTES</b> (en F CFP)	70 678 914	207 945	70 886 859
<b>DÉPENSES</b> (en F CFP)	73 166 958	4 258 483	77 425 441
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-2 488 044</b>	<b>-4 050 538</b>	<b>-6 538 582</b>

**Article 4.** - Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du collège de Paopao - Moorea, soit un déficit de 2 488 044 F CFP (deux millions quatre cent quatre-vingt-huit mille quarante-quatre francs CFP), est affecté aux comptes :

- 10681 – Établissement : .....	-2 488 044 F CFP
- 10684 – Services spéciaux : .....	0 F CFP
- 10687 – Service de restauration et hébergement : .....	0 F CFP

**Article 5.** - Au 31 décembre de l'année 2022, le fonds de roulement du collège de Paopao - Moorea est de 11 843 348 F CFP (onze millions huit cent quarante-trois mille trois cent quarante-huit francs CFP).

**Article 6.-** Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

*La secrétaire,*

Odette HOMAI

*Le Président,*

Antony GEROS